



## FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

## DROIT SOCIAL PERFECTIONNEMENT

### Objectifs

- > Maîtriser l'actualité sociale, juridique et jurisprudentielle
- > Faire le point sur l'avancée des réformes sociales et les conséquences juridiques à intégrer

### Programme <sup>1</sup>

#### ACTUALITÉ CONVENTIONNELLE

##### > Au niveau de la CCN V Branches

#### Accord signé

- Avenant 135 RAG 2023

#### Négociations en cours /à venir

- Actualisation de la CCN V branches
- Suivi de la mise en œuvre de la classification 2020

##### > Point sur :

#### Moisson 2023

- Dérogations
- Embauche de saisonniers
- Visites médicales

##### > Au niveau Interbranches - Multi branches

#### Accord Interbranches du 24 janvier 2023 sur l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles et des entreprises de conseil en élevage

- Utilisation des fonds mutualisés au titre de la PEAC au bénéfice de l'ensemble des coopératives agricoles
- Budget ASC pour les entreprises de moins de 50 salariés
- Sécurité de l'emploi et mobilité professionnelle
- Promotion de la mobilité durable concernant les déplacements domicile/ lieu de travail
- Développement et promotion du mentorat

#### ACTUALITÉ JURIDIQUE

Le programme pourra être complété en fonction de l'actualité à date.

##### > Loi de financement de la sécurité sociale pour 2023

- Ajustement de la déduction forfaitaire spécifique des cotisations sociales patronales des entreprises de 20 à 49 salariés
- Prolongation des arrêts de travail dérogatoires Covid 19

##### > Loi de finances 2023

- Mise en place d'un principe de participation des titulaires du CPF au financement de leur formation
- Revalorisation de la limite d'exonération de la participation patronale à l'acquisition des titres-restaurant et frais de repas
- Développement de l'actionariat salarié

##### > Recrutement d'apprentis - décret 2022-1714 du 29-12-2022

- Aide unique aux employeurs d'apprentis pour les entreprises de moins de 250 salariés
- Aide exceptionnelle à l'embauche d'alternants

##### > Visite médicale de reprise des salariés agricoles - décret 2023-139 du 27-02-2023

- Délais d'organisation des visites de reprise et de pré-reprise

##### > SMIC

- Augmentation au 1er mai 2023- arrêté du 24-04-2023

#### PUBLIC

Responsables et collaborateurs de la fonction personnel/ ressources humaines

#### LIEUX, DATES & DURÉE

1 jour - 7 heures

Formations en présentiel

- > 30 MAI 2023 : NIORT
- > 02 JUIN 2023 : TOULOUSE
- > 06 JUIN 2023 : LYON
- > 08 JUIN 2023 : PARIS
- > 13 JUIN 2023 : EPERNAY

#### INTERVENANTE

**Françoise FRANCHOMME**, avocate  
La Coopération Agricole, partenaire de LCA // Solutions +

#### PRÉREQUIS

Exercer dans une direction des ressources humaines en coopérative agricole.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique, Diaporama commenté, Exemples

#### MOYENS TECHNIQUES

Session de formation dans les locaux de Solutions + et partenaires  
Support détaillé envoyé aux participants

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

630 € HT par personne  
+ Forfait déjeuner de 25 € HT par personne

#### CONTACTS COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

**Julie LECOQ (Paris - Grand Est - Lyon)**

Tél : 01.44.17.58.47 // [jlecocq@solutionsplus.coop](mailto:jlecocq@solutionsplus.coop)

**Stéphanie LAFONT (Toulouse)**

Tél : 05.61.75.42.82 // [formation@coopoccitanie.fr](mailto:formation@coopoccitanie.fr)

**Marie-Céline BERGERON (Niort)**

Tél : 05.56.00.78.64 // [mcbergeron@na.lacoopagri.coop](mailto:mcbergeron@na.lacoopagri.coop)

<sup>1</sup> Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : [www.solutionsplus.coop](http://www.solutionsplus.coop)

Par mail : [formation@solutionsplus.coop](mailto:formation@solutionsplus.coop)



## FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

## DROIT SOCIAL PERFECTIONNEMENT

### Programme <sup>1</sup> suite

#### > Adaptation du code du travail au droit de l'UE - loi DDADUE du 9 mars 2023

- Renforcement de l'information écrite des salariés, des CDD sur les postes disponibles en CDI
- Mise en conformité des durées de période d'essai avec les durées légales- Incidence au niveau des branches
- Garanties pour les bénéficiaires de congés parentaux

#### > Recours au CDD multi- remplacement - décret 2023-263 du 12-04-23

- A titre expérimental pour 2 ans
- Secteurs d'activité éligibles
- Formalisme du CDD multi- remplacement

#### > Présomption de démission en cas d'abandon de poste - loi marché du travail - décret 2023 - 275 du 17-04-23

- Entrée en vigueur
- Précisions apportées par le décret complété par un QR du ministère du travail du 18-04-2023

#### > Obligation d'emploi des travailleurs handicapés - décret 2023-296 du 20-04-23

- Modification des échéances déclaratives
- Sanction en cas de défaut de déclaration

#### JURISPRUDENCE

- Renforcement de la protection des salariés dénonçant des faits de harcèlement moral
- L'employeur doit prouver qu'il a rempli ses obligations en matière de priorité d'emploi du salarié à temps partiel



#### BULLETIN D'INSCRIPTION

RESPONSABLE FORMATION : ..... MAIL : .....

PARTICIPANT : ..... FONCTION : .....

MAIL : ..... ENTREPRISE : .....

ADRESSE : .....

ORGANISME À FACTURER : .....

LIEU & DATE CHOISIS : .....

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : [www.solutionsplus.coop](http://www.solutionsplus.coop)

Par mail : [formation@solutionsplus.coop](mailto:formation@solutionsplus.coop)